

AVIS

relatif aux recommandations de vaccination contre le méningocoque C au-delà de 24 ans, notamment chez les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HSH)

1^{er} juillet 2013

Le Haut Conseil de la santé publique a reçu de la Direction générale de la santé le 28 juin 2013, une saisine relative aux recommandations de vaccination contre le méningocoque C au-delà de 24 ans, notamment chez les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HSH). Cette saisine fait suite à la survenue récente de trois cas d'infections invasives à méningocoque C chez des hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH) et résidant en Ile-de-France.

Des cas d'IIM C sont survenus chez des HSH dans la ville de New-York entre octobre 2010 et février 2013^[1]. Une recommandation de vaccination a été faite pour les hommes résidant à New-York et ayant eu des rapports sexuels avec des hommes.

Dans ce contexte et dans la perspective du rassemblement prochain de l'Europride à Marseille du 10 au 20 juillet et d'autres rassemblements de même type cet été, il est demandé au HCSP d'émettre en urgence un avis sur l'opportunité de l'extension de l'âge de la vaccination contre les IIM C pour la population HSH au-delà de 24 ans.

Le Haut Conseil de la santé publique a pris en considération

➤ Les données épidémiologiques nationales et internationales

Trois infections invasives à méningocoque C (IIM C) sont survenues chez des hommes adultes résidant en Ile-de-France dans la deuxième quinzaine du mois de juin 2013. Ces cas sont des HSH et, pour deux d'entre eux, l'investigation a trouvé la notion de fréquentation de lieux de convivialité de la communauté gay dans les dix jours précédant l'hospitalisation. L'investigation n'a retrouvé ni contact direct entre les cas, ni de sujet contact commun ou de lieu identique fréquenté.

Ce regroupement temporel au sein de la communauté HSH en Ile-de-France survient dans un contexte épidémiologique montrant une tendance à l'augmentation de l'incidence nationale des IIM C qui a été observée entre 2010 et 2012, notamment chez les enfants âgés de moins de 1 an et chez les adultes âgés de 25 ans et plus^[2]. Cette tendance s'est poursuivie sur le 1^{er} semestre 2013 avec une augmentation particulièrement marquée chez les hommes âgés de 25 à 49 ans (12 cas contre 3 à 4 cas par semestre entre 2010 et 2012) et un ratio H/F égal à 2,4 (12/5) sur cette période. Hormis les 3 cas rapportés ci-dessus, aucun lien avec la communauté HSH n'a été rapporté pour ces cas.

Le dernier cas d'IIM C survenu à New-York chez les HSH remonte au 15 février 2013. Quatre cas ont également été rapportés à Los Angeles. En Europe, trois IIM C sont survenues en 2013 chez des HSH à Berlin (un en février et deux cas en mai, ces deux cas ayant été en contact direct). Un cas d'IIM C chez un HSH a également été identifié en Belgique en mars dernier.

➤ Les caractéristiques des souches

Les trois souches de méningocoque isolées pour les 3 cas décrits ci-dessus sont du sérotype C et appartiennent au complexe clonal ST-11. Elles partagent également les mêmes marqueurs porA (VR1: 5-1 et VR2: 10-8) et FetA (F3-6). Ce sont les mêmes marqueurs détectés dans les souches isolées aux États-Unis et en Allemagne dans la communauté des HSH. Ces marqueurs sont également partagés par les souches C/ST-11 des IIM C dans la population générale. Cependant, les analyses des marqueurs additionnels (penA et fHbp) suggèrent l'introduction d'une souche particulière dans le milieu des HSH.

➤ **Les facteurs de risque d'IIM**

Compte-tenu des modalités habituelles de transmission du méningocoque liées à des contacts rapprochés et prolongés aux sécrétions rhino-pharyngées, la fréquentation de lieux de convivialité ou de rencontres gays et les grands rassemblements intéressant la communauté des HSH peuvent favoriser la diffusion de la bactérie et donc la survenue de nouveaux cas d'IIM C.

➤ **L'Autorisation de mise sur le marché (AMM) des vaccins méningococciques conjugués C monovalents**

Ces vaccins sont indiqués pour la prévention des IIM C chez les nourrissons à partir de l'âge de 2 mois, les enfants, les adolescents et les adultes. Le schéma vaccinal comporte l'administration de 2 doses chez le nourrisson âgé de moins de 1 an avec un rappel dans la seconde année et de 1 seule dose chez les personnes âgées de plus de 12 mois.

➤ **La politique vaccinale vis-à-vis des infections invasives à méningocoque C [3] : selon le calendrier vaccinal en vigueur**

La vaccination est recommandée chez les nourrissons à l'âge de 12 mois ainsi que chez les enfants, les adolescents et les adultes jusqu'à l'âge de 24 ans révolus.

En conséquence, le Haut Conseil de la santé publique considère que sont exposés à un sur-risque d'IIM C :

- les HSH vivant en Ile-de-France et qui vont fréquenter dans les trois mois à venir les lieux de convivialité ou de rencontre gays parisiens,

ainsi que

- les HSH résidant en France et souhaitant se rendre à un ou des rassemblements gays organisés sur le territoire national ou en Europe durant les trois mois à venir.

et recommande pour ces populations :

- qu'en complément des recommandations vaccinales contre le méningocoque de sérotype C chez les personnes âgées de 1 à 24 ans révolus, la vaccination soit étendue et proposée aux personnes âgées de 25 ans et plus ;
- qu'une information urgente sur le risque d'infection invasive à méningocoque et les modalités de contamination soit diffusée auprès de ces personnes ;
- qu'un rappel des manifestations cliniques devant alerter rapidement quant à l'éventualité de début d'une infection invasive à méningocoque soit diffusé par l'intermédiaire des professionnels de santé.

Le schéma vaccinal comportera l'administration d'une seule dose d'un des trois vaccins méningococciques conjugués disponibles. Les personnes vaccinées devront être informées qu'un délai d'environ 10 jours après la vaccination est nécessaire à l'acquisition d'une protection.

De plus, dans la perspective du grand rassemblement européen de Marseille (Europride - Gay Pride européenne - du 10 au 20 juillet 2013), l'alerte devra être diffusée à la Communauté européenne.

Enfin, le Haut Conseil de la santé publique rappelle la stratégie vaccinale vis-à-vis des infections invasives à méningocoque de sérotype C, ciblant les nourrissons à partir de l'âge de 12 mois, les enfants, les adolescents et les adultes jeunes jusqu'à l'âge de 24 ans révolus. Cette stratégie

vaccinale, si elle était appliquée, induirait une immunité de groupe permettant de protéger les catégories de population non ciblées par la vaccination. Il déplore que la faible couverture vaccinale particulièrement chez les adolescents et les adultes jeunes permette l'émergence de telles situations.

Par ailleurs, le Haut Conseil de la santé publique ne recommande pas l'extension de la vaccination contre le méningocoque C au-delà de 24 ans en dehors des populations visées par cet avis.

Avis rédigé par un groupe d'experts, membres ou non du HCSP, autour du Comité technique des vaccinations et de la Commission spécialisée Maladies transmissibles et validé par le président du HCSP.

Le 1^{er} juillet 2013

Références

[1] Simon MS, Weiss D, Gulick RM. Invasive meningococcal disease in men who have sex with men. *Ann Intern Med.* 2013 Jun 17. doi: 10.7326/0003-4819-159-4-201308200-00674.

[2] Parent du Chatelet I, Taha M-K, Fonteneau L, Lévy-Bruhl D. Introduction de la vaccination contre le méningocoque C en France : conséquence d'une couverture vaccinale insuffisante. Abstract. 14^{èmes} Journées nationales d'infectiologie 2013. *Médecine et maladies infectieuses* 201; 43: 47.

[3] Le Calendrier des vaccinations et les recommandations vaccinales 2013 selon l'avis du Haut Conseil de la santé publique. *BEH* 2013; 14-15:129-58.

Disponible sur http://www.hcsp.fr/Explore.cgi/Telecharger?NomFichier=hcsp_beh_14_15_2013.pdf (consulté le 01/07/2013).

Haut Conseil de la santé publique

14 avenue Duquesne

75350 Paris 07 SP

www.hcsp.fr